

---

**DÉRIVATION ET DETERMINATION EN BUAMU (LANGUE GUR)****Roland BICABA**

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

[rbicaba71@gmail.com](mailto:rbicaba71@gmail.com)

**Résumé :** Dans cet article, nous montrons qu'en buamu, la structure interne du nom dérivé s'analyse comme une structure de détermination dans laquelle un dérivatif est le support d'une entité caractérisée par une forme verbale qui est la base du nom dérivé. Dans une construction déterminative, selon la modalité de restriction ou la caractérisation que l'on veut apporter au signifié d'un nom, le terme déterminant peut varier. Cela s'observe également dans la structure interne du substantif dérivé du buamu dans laquelle, pour un même support de détermination (dérivatif/déterminé), on peut avoir plusieurs formes de déterminants (verbes). Du reste, l'ordre des termes du substantif dérivé (verbe-dérivatif) coïncide avec celui du syntagme génital ou du composé substantival (déterminant-déterminé).

**Mots clés :** caractérisation, détermination, dérivation, restriction.

**DERIVATION AND DETERMINATION IN BUAMU (GUR LANGUAGE)**

**Abstract :** In this article, we show that in buamu, the internal structure of the derived name is analyzed as a structure of determination in which the derivative is the support of an entity characterized by a verbal form which is the basis of the derived name. In a determinative construction like the genital phrase or the epithetic phrase, the determining term can be changed according to the semantic value of the restriction modality that we want to bring to the signified of the determined term. It is even in the structure of the noun derived from buamu. Indeed, for the same derivative which is the support of a determined entity, one can change its verbal form (support of determinant which brings a characterization to the first) according to the modality of restriction (characterization) which one wants to bring.

**Key words:** characterization, determination, derivation, restriction.

**Introduction**

Dans la description des systèmes nominaux des langues, le terme composition s'emploie avec un sens large, englobant les syntagmes dits de détermination. On peut estimer que l'existence de plusieurs types de syntagmes de détermination est liée à l'expression de divers types de relations de détermination au niveau conceptuel. Dans

la description des constituants nominaux complexes formés par préfixation ou par suffixation, on s'attelle généralement à l'inventaire des affixes dérivatifs qui permettent de former ces constituants nominaux. Nous nous demandons, si l'existence de plusieurs affixes dérivatifs n'est pas liée à l'expression de diverses relations conceptuelles de détermination étant donné que la composition (au sens large), la préfixation, l'infixation et la suffixation sont toutes des opérations d'un même procédé dérivationnel. Le buamu atteste la création de nouveaux mots par composition et par suffixation. Si le rapport entre les termes qui entrent dans la constitution d'un constituant nominal composé est un rapport de détermination, qu'en est-il de la relation entre un suffixe dérivatif et la base à laquelle il s'adjoint pour former un nouveau substantif ? Ce questionnement nous inspire deux hypothèses : la structure interne du nom formé par l'association d'un suffixe dérivatif à une base s'analyse comme celle d'une construction déterminative. Chaque suffixe dérivatif est le support d'un terme d'une relation déterminative particulière d'un point de vue conceptuel. Notre objectif est de montrer qu'en buamu, chaque affixe dérivationnel et la base à laquelle il s'adjoint pour former un nouveau nom entretiennent une relation similaire à celle qu'entretiennent les termes d'un syntagme de détermination ou d'un composé substantival. Pour vérifier ces hypothèses, nous présentons d'abord quelques constructions déterminatives ainsi que les relations conceptuelles qu'elles sous-tendent puis identifions les suffixes dérivatifs du buamu relativement aux relations conceptuelles que chacun met en jeu dans la structure interne du substantif qu'il permet de former.

### **Approche méthodologique**

Les analyses faites dans cet écrit s'appuient sur l'observation d'un corpus linguistique. Les données qui constituent ce matériau ont été collectées au moyen d'un questionnaire grammatical auprès d'un locuteur natif du buamu « *tē* » (morphème qui forme avec le pronom élocutif singulier sa forme emphatique). Le parler, ainsi désigné par ses locuteurs forme, avec d'autres parlers, le dialecte central de l'espace buamophone situé dans la région de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso. L'intercompréhension entre les dialectes buamu étant parfois inexistante, une généralisation peut paraître hasardeuse. C'est pourquoi toute mention du terme buamu, dans le présent article, est à corréliser avec le parler « *tē* » dont le matériau est

utilisé pour illustrer nos analyses. Ces données sont constituées de mots construits et transcrits phonétiquement.

Dans la grammaire scolaire, la formation des mots par adjonction d'affixes et la composition font l'objet d'une dichotomie qui est également observée dans la description des langues. Ainsi, la dérivation nominale est la formation des noms dérivés et la composition nominale, la formation des noms composés. Cette distinction ne permet pas d'établir le lien entre dérivation (au sens restreint de préfixation, d'infixation et de suffixation) et composition qui, selon des linguistes comme I. CHOIJONIN et C. DELHAY (1998), relèvent de la morphologie dérivationnelle. Dans la morphologie fonctionnelle de A. MARTINET (1969) aussi, la dérivation et la composition relèvent d'un même procédé de formation des mots qu'est la « synthématique ». Par ailleurs, on désigne généralement comme noms composés, des formes relativement figées dans lesquelles on distingue un élément lexical. C'est dans ce sens que M. HOUIS (1977, p. 35) distingue dans l'opération de composition, une « composition nominale productive » et une « composition nominale non productive » dans les langues africaines. La première renvoie à la formation des syntagmes et la deuxième à celle des composés substantivaux qui sont, selon CREISSELS (1991, p. 121),

[...] ceux parmi les substantifs complexes qui se caractérisent par un signifié, ou bien imprévisible du fait d'une structure interne irrégulière, ou bien qui s'écarte de ce que l'on prévoirait en appliquant à ce qui semble être la structure interne du composé les règles qui déterminent normalement l'interprétation des syntagmes et des phrases.

Les syntagmes de détermination et les composés substantivaux ont le même statut syntaxique de constituant nominal. D'un point de vue morphologique, la distinction entre les deux types de constituant nominaux est que les composés substantivaux présentent des formes plus ou moins figées. Du point de vue de leur signifié, les syntagmes expriment des modalités de restriction portant sur des bases. Autrement dit, le signifié du syntagme est la somme des signifiés de ses éléments constitutifs tandis que le composé substantival renvoie à un signifié unique. Cependant, D. CREISSELS (1991) fait observer que le composé substantival se présente également comme la forme réduite d'un syntagme de détermination. Ce qui fait que son signifié n'est pas tout à fait affranchi des signifiés de ses éléments constitutifs. En d'autres termes, les composés substantivaux peuvent aussi être considérés comme relevant de l'ensemble des constructions déterminatives. En ce qui concerne les noms dérivés (par l'adjonctif d'un morphème dérivatif), D. CREISSELS (199, p. 111) estime également qu'ils sont des cas particuliers d'un même type de construction déterminative et qu'« On fausse généralement le problème en voulant présenter comme s'opposant l'une à l'autre les notions de base nominale complexe et syntagme nominal ». Nous estimons qu'une telle approche permet de faire le lien entre la dérivation (au sens strict) et la composition en tant qu'opérations mettant en œuvre des relations de

détermination. Elle permet également de mettre en évidence les types conceptuels de relations sous-jacentes à chacune de ces constructions déterminatives.

### **Cadre théorique**

Notre réflexion a pour appuis théoriques les développements fonctionnalistes du structuralisme, notamment en ses aspects morphologiques. Les concepts que nous employons sont en effet du ressort de la grammaire et de la morphologie fonctionnelle. En revanche, nous n'observons pas une dichotomie entre morphologie et syntaxe, comme le veut A. MARTINET, mais nous nous situons dans une perspective qui les fusionne, autrement dit dans une approche morphosyntaxique. On peut, en effet reprocher à la délimitation de ces deux domaines de la grammaire de favoriser une opposition entre dérivation au sens strict et composition d'une part et entre dérivation au sens large et détermination d'autre part. Les analyses faites dans cet article font aussi appel à la sémantique en ce qu'elles tentent de mettre en évidence les relations qu'entretiennent les formants des mots dérivés au plan conceptuel.

### **1. Composition nominale et relations déterminatives**

Selon J. DUBOIS et al. (2001, p.104), « Par composition, on désigne la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue ». Les linguistes reconnaissent aussi comme résultant de la composition, des suites d'unités contenant des éléments lexicaux et dont l'ensemble a le statut de constituant syntaxique quoique n'ayant pas un signifié unique ; autrement dit les syntagmes de détermination. A ce propos, M. HOUIS (1977, p. 35) soutient que les syntagmes de détermination résultent d'une composition nominale non productive dans les langues négro-africaines tandis que les constructions, généralement identifiées aux noms composés, résultent d'une composition productive. Du reste, pour D. CREISSELS (1991), les noms composés qu'il appelle composés substantivaux sont des formes figées de syntagmes de détermination. Autrement dit, les composés substantivaux ainsi que les syntagmes de détermination sont tous des constructions déterminatives. Selon l'auteur, « Le terme de détermination peut être utilisé avec une valeur large, englobant toutes sortes de modalités de restriction d'un signifié virtuel [...] », D. CREISSELS (1991, p. 53).

Nous présentons, dans les paragraphes qui suivent quelques composés nominaux ainsi que les relations déterminatives ou modalités de restriction qu'ils mettent en œuvre.

#### **1.1. Le syntagme génitival**

Le syntagme génitival est « [...] une structure de détermination dans laquelle le terme déterminant est un constituant nominal, c'est-à-dire dans laquelle la fonction de déterminant peut être occupée par un nom propre », D. CREISSELS (1991, p. 129). L'ordre des termes dans le syntagme génitival du buamu est déterminant + déterminé (A + E). Il peut, lui-même, être précédé d'un article. Il devient alors le terme déterminé

(spécifié) d'un syntagme spécifique. Le syntagme génitif se construit de deux façons en buamu : une construction médiante et une construction médiante. Dans les constructions immédiates, les termes du syntagme sont simplement juxtaposés.

(1)

A	E	
(bà) <b>háḃā</b>	(bà) <b>zīn</b>	« (la) maison des femmes »
//(les) <b>femmes</b> /(elles)/ <b>maison</b> //		
(lè) <b>mānē</b>	(bà) <b>fānì</b>	« (le) manche de la pioche »
//(la) <b>pioche</b> /(elle)/ <b>manche</b> //		

Selon D. CREISSELS (op. cit.), le syntagme génitif « a pour valeur première de fonder la relation déterminative sur la participation du référent du terme déterminé à la “ sphère personnelle ” du référent du terme déterminant ». En buamu, l'absence de déterminant spécifique (article) a comme valeur, une restriction du signifié du terme déterminé à celui du terme déterminant. La présence d'un article coïncide avec l'expression d'une possession. Autrement, le signifié du déterminant est une possession du signifié du terme déterminé. S'agissant des constructions médiates, elles s'emploient dans le cadre de l'expression de la possession. Le cas échéant une construction de ce type a pour effet de signifier que l'entité possédée n'est pas une propriété exclusive du terme déterminé mais plutôt une propriété qu'il partage avec d'autres entités. Les constructions déterminatives dont résultent les syntagmes génitifs, permettent donc une compréhension plus grande des signifiés des termes déterminés.

### 1.2 Le composé substantival

En buamu, la structure interne d'un composé substantival s'analyse comme l'association d'une base substantivale avec un substantif. La base substantivale est un élément non autonome dans la mesure où il ne peut fonctionner comme constituant nominal que s'il est affecté d'un morphème flexionnel, un suffixe classificateur pour être précis. Dans les composés substantivaux du buamu, les formants manifestent une telle solidarité qu'il est impossible d'insérer une autre unité entre eux. C'est cette solidarité qui est matérialisée dans l'illustration suivante par les tirets (-).

(2)

A-E	
kò-béé	« coq »
//poule-chef//	
dáá-bīrē	« testicule »
//pénis-grain//	
wō-zā	« clé »
//porte-enfant//	

Le composé substantival renvoie à un signifié unique, mais seulement en théorie dans la mesure où ce signifié n'est interprétable que par rapport aux signifiés des formants du composé. En fait, en buamu, il suffit de rétablir le suffixe classificateur du

déterminant du composé substantival pour obtenir un syntagme génitival. Les composés substantivaux sont autrement dit des formes réduites de syntagmes génitivaux. Les relations déterminatives que les formants de chacun de ces composés expriment sont des relations de restriction du signifié de l'un (analysable comme le terme déterminé) par le signifié de l'autre qui est le terme déterminant.

### 1.3. Le syntagme épithétique

Le syntagme épithétique peut être défini comme une construction déterminative dans laquelle le déterminant est une épithète. Selon R. BICABA (2020), il sied de parler de syntagme épithétique en buamu plutôt que de syntagme qualificatif ; le dernier terme impliquant que le déterminant est un adjectif (qualificatif) alors que celui-ci peut être un nom dans la langue. Dans le syntagme épithétique du buamu, l'ordre des termes est déterminé-déterminant. Dans l'association des termes dans le syntagme épithétique, le déterminé est amputé de son suffixe classificateur.

(3)

**E-A**

há-sēni « belle femme »

//femme-belle//

nà-bíri « bovin blanc »

//bovin-noir//

Le syntagme épithétique est aussi une construction servant à l'expression d'une modalité de restriction, en l'occurrence, il permet de restreindre le signifié d'un nom (terme déterminé) au moyen du signifié d'un terme épithète (déterminant) qui apporte un sème supplémentaire au premier.

Après ce survol de quelques constructions déterminatives du buamu, nous montrons dans les paragraphes qui suivent que la relation qui s'établit, dans le nom dérivé, entre une base et le dérivatif qu'on lui adjoint est similaires à celle entre les termes d'un syntagme de détermination.

## 2. Dérivation nominale et relations déterminatives

Il s'agit ici de la dérivation au sens restreint d'une opération de création de nouveaux mots par l'adjonction d'un morphème dérivatif à une base, autrement dit de la dérivation nominale affixale. En buamu, la dérivation nominale affixale est exclusivement suffixale. Le dialecte (buamu) dont nous exploitons les données atteste six suffixes dérivatifs de structure syllabique CV : -ló, -lō, -ní, -mu, -mù et -lè. Les dérivatifs sont impliqués dans l'expression de relations déterminatives en tant que supports de termes déterminés et éventuellement de déterminants. Le dérivatif est précisément le support d'un terme déterminé « [...] lorsque le morphème usuellement considéré comme "dérivatif" a pour effet de modifier le statut du lexème auquel il s'ajoute », D. CREISSELS (1991, p. 57). En buamu, les dérivatifs s'adjoignent uniquement à des bases verbales qu'ils transforment en substantifs. Trois des

dérivatifs, ci-avant listés, s'adjoignent uniquement à des verbes de procès tandis que les trois autres s'adjoignent eux, à des verbes de description. A travers les valeurs des morphèmes dérivatifs, nous explicitons du point de vue de la détermination, le type de relations que ces dérivatifs entretiennent avec les verbes auxquels ils s'adjoignent.

### 2.1. Les dérivatifs s'adjoignant à des verbes de procès

Les verbes de procès ont un sens dynamique contrairement aux verbes de description, qui ont un sens statif. Ces dérivatifs sont : -ló, -ló̄, -ní.

- Le dérivatif -ló : de ton haut, il a une forme alternante -ró. Ce dérivatif permet de former des noms d'action, c'est-à-dire des substantifs exprimant l'action ou la manière du procès exprimé par la base verbale.

(4)

và-ró	« action de cultiver »
//cultiver- <b>DER</b> //	
jū-ró	« action de boire »
//boire- <b>DER</b> //	
sā-ró	« lutte »
//lutter- <b>DER</b> //	
hée-ró	« promenade »
//promener- <b>DER</b> //	

Dans les substantifs de cet exemple, les dérivatifs peuvent s'analyser comme les supports de déterminations apportées par les formes verbales. Dans le premier substantif, le dérivatif représente une action. Cette action est caractérisée par un événement qui est « cultiver ». Autrement dit, le dérivatif est le support d'un terme déterminé et le verbe qui caractérise (une action), le terme déterminant.

- Le dérivatif -ló̄ : il est de ton moyen et a aussi une forme alternante -rō. Il sert à former des noms désignant l'agent ou le patient du sens de la base verbale.

(5)

và-rō-bà	« cultivateurs »
//cultiver- <b>DER-PL</b> //	
kée-rō	« fou »
//être fou- <b>DER</b> //	
dì-rō-bà	« semeurs »
//manger- <b>DER-PL</b> //	
jō-rō	« danseur »
//danser- <b>DER</b> //	

En analysant chaque substantif comme une construction déterminative, on peut dire que le dérivatif représente un agent caractérisé comme celui qui réalise l'événement dénoté par le verbe. Autrement dit, le dérivatif représente le support d'une détermination (terme déterminé) apportée par la base verbale (déterminant). Le

support de la détermination (agent) fait donc l'objet d'une caractérisation au moyen d'une forme verbale (déterminant).

- Le dérivatif -ní : ce dérivatif de ton haut sert à former des noms d'instrument ou de lieu. En tant que construction déterminative, le substantif qu'il permet de former s'analyse comme ayant une structure déterminant-déterminé (verbe-dérivatif). En d'autres termes, une construction dans laquelle la base verbale apporte une caractérisation à une entité dont on se sert (pour réaliser le sens du verbe) et dont le support est le dérivatif.

(6)

pèè-**ní**-ì « éventail »

//éventer-**DER-SG**//

tóó-**ní**-á « douches »

//laver-**DER-PL**//

cēē-**ní**-ì « attache »

//attacher-**DER-SG**//

lí-**ní**-ì « filtre »

//filtrer-**DER-SG**//

## 2.2. Les dérivatifs s'adjoignant à des verbes de procès ou de description

Contrairement aux verbes de procès, les verbes de description du buamu expriment des propriétés. Les dérivatifs compatibles avec les deux types de verbes sont -mū, -mù et -lè.

- Le dérivatif mū : de ton moyen, ce dérivatif suffixé sert à former des noms désignant la condition ou la situation. Dans la structure interne des substantifs qu'il permet de former, il représente une condition ou une situation caractérisée par le sens d'un verbe. Autrement dit, en tant que structure de détermination, le dérivatif est le support du déterminé et le verbe, le déterminant.

jāā-**mū** « mariage »

//marier-**DER**//

jàà-**mū** « coût »

//acheter-**DER**//

kō-**mū** « égalité »

//égal-**DER**//

sàá-**mū** « bêtise »

//bête-**DER**//

- Le dérivatif -mù : de ton bas, ce dérivatif sert à former des noms de qualité ou de procès, décrits ou exprimés par le procès de la base verbale. Les substantifs formés au moyen de ce dérivatif s'analysent comme des constructions déterminatives dans lesquelles le dérivatif est un support (déterminé) d'une entité caractérisée comme ayant la propriété ou la qualité exprimée par la base verbale (déterminant).

(8)

sē-**mù** « beauté »

//beau-**DER**//

cē-mù « propreté »

//propre-**DER**//

kē-mù « pauvreté »

//manquer-**DER**//

hā-mù « don »

//donner-**DER**//

- Le dérivatif -lè : de ton bas, il a une forme alternante -rè (-nè avant un son nasal). Il permet de former des noms d'état. Le dérivatif matérialise une entité (déterminé) caractérisée comme ayant la propriété exprimée par le sens du mot verbal (déterminant).

(9)

bàà-rè « grosseur »

//gros-**DER**//

hēē-rè « colère »

//amer-**DER**//

fũā-nè « sueur »

//suer-**DER**//

Dans le corpus ci-dessus, chaque dérivatif représente le support d'une détermination et la variation paradigmatique des verbes pour un même support a pour effet de caractériser d'une façon différente le signifié de ce support.

Les noms dérivés peuvent être paraphrasés au moyen de constructions contenant des propositions subordonnées relatives comme le seraient des syntagmes épithétiques. Or, une même structure de relativisation peut s'interpréter comme l'expression d'une restriction du signifié du nom relativisé ou comme une simple caractérisation de ce signifié. Dans tous les cas, la restriction et la caractérisation sont des modalités de restriction, au sens large, dans la mesure où elles permettent une meilleure compréhension du signifié du terme relativisé. Dans le cas d'une paraphrase d'un nom dérivé au moyen d'une subordonnée relative, il apparaît en position d'antécédent un nom auquel on peut identifier le support du dérivatif tandis que la forme verbale qui est la base du nom dérivé apparaît dans la relative comme prédicat. Notons qu'en buamu, les relatives avec antécédents sont introduites par le morphème relativiseur (REL) invariable « nā ».

(10)

### Noms dérivés

và-ró « cultivateur » →

//cultiver-**DER**//

pèè-ní.ì « éventail » →

//éventer-**DER.SG**//

hā-mù « don »

//donner-**DER**//

### Phrases à relatives

nùpùè nā jī ī vā « personne qui cultive »

//**personne**/REL/PROG/INACP/**cultiver**//

dèè nā jī ì pā nā « chose avec laquelle on évente »

//**chose**/REL/PROG/INACP/**éventer**/avec//

→bòò nā bá hā « chose qu'on a donnée »

//**chose**/REL/on/**donner**//

Dans les structures phrastiques de cet exemple, les relatives comportent les verbes qui sont les bases des noms dérivés. Il y apparaît aussi en position d'antécédent, des

nominaux. Etant donné que la relation entre une relative et son antécédent est une relation de détermination, on peut dire que les relatives sont les équivalents des termes déterminants (verbes) des noms dérivés et leurs antécédents (nominaux), les équivalents des termes déterminés (dérivatifs, supports de détermination).

## Conclusion

Dans cet article, nous avons montré qu'en buamu, la structure interne du nom dérivé s'analyse comme une structure de détermination dans laquelle un dérivatif est le support d'une entité caractérisée par une forme verbale qui est la base du nom dérivé. Dans une construction déterminative, selon la caractérisation que l'on veut apporter au signifié d'un nom, le terme déterminant peut varier. Cela s'observe également dans la structure du substantif dérivé du buamu dans laquelle, pour un même support de détermination (dérivatif/déterminé), on peut avoir plusieurs formes de déterminants (verbes). Du reste, l'ordre des termes du substantif dérivé (verbe-dérivatif) coïncide avec celui du syntagme génital ou du composé substantival (déterminant-déterminé).

## Références bibliographiques

- BICABA Roland, 2020, Phonologie et morphosyntaxe du buamu (Parler de Ouakara), Thèse de Doctorat unique, Université Joseph KI- ZERBO.
- CHOI-JONIN INJOO et DELHAY Corinne, 1998, Introduction à la méthodologie en linguistique, Strasbourg, Presse universitaire.
- CREISSELS Denis, 1991, Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique, Grenoble, ELLUG.
- DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée, GUESPIN Louis, MARCELLESI Christiane, MARCELLESI Jean-Baptiste et MEVEL Jean-Pierre, 2002, Dictionnaire de linguistique, Paris, Librairie Larousse-Bordas/HER.
- HOUIS Maurice, 1977, « Plan de description systématique des langues négro-africaines », *Afrique et Langage*, n°7, p.5-65.
- MARTINET André, 1969, « Qu'est-ce que la morphologie ? », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 26, p. 85-90.

### Abréviations

- A : déterminant
- ACP : accompli
- DER : dérivatif
- E : déterminé
- INACP : inaccompli
- PL : pluriel
- PROG : progressif
- REL : relativiseur
- SG : singulier